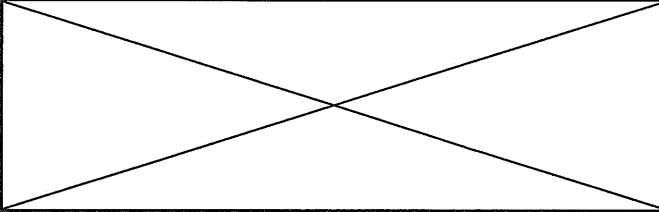


BUDGET PREVISIONNEL DU PROJET

Date :9 octobre 2025

INTITULE DE L'ACTION :Cycle de Ciné débat sur l'alimentation

DEPENSES (*)		RECETTES	
Location(s) (1)		Autofinancement	1 300
Frais de transport (2)		Participation des personnes (4)	
Intervenants	400		
Boissons et alimentation			
Légumes, fruits , pain	400		
8 scéances à 100€	800		
Achat de fournitures (3)		Autres financements	
(à détailler)		(à préciser)	
Assurance	100		
Tracts, affiches	400		
		Aide demandée au PIC	1000
Taxes (SACEM)			
DROITS DE DIFFUSION	200		
Divers			
Personnel bénévole	4000	Bénévolat	4000
SOUS TOTAL DES DEPENSES ENGAGEES			
Financement d'un autre projet (5)			
TOTAL	6 300 €	TOTAL	6 300 €

(*) **Les dépenses doivent être justifiées par des devis**

(1) Si le local d'une association est utilisé, s'assurer que cette association est protégée pour la fête que vous organisez

(2) Pour les voyages collectifs, les conditions suivantes :

- avoir fait l'objet d'une animation préalable sur le quartier, afin de contribuer à leur autofinancement
- être encadrés par plusieurs adultes (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés de leurs parents)
- être couverts par une assurance
- contenir une activité à finalité éducative ou culturelle comme le précise le règlement intérieur

(3) Seul le matériel consommable est pris en compte (petit matériel servant à organiser la fête, papier, colle,...)

(4) Il est indispensable de faire participer financièrement ou matériellement les bénéficiaires du projet, et les usagers doivent nécessairement participer au projet.

(5) Si des bénéfices générés par l'animation sur le quartier sont destinés à financer une opération (sorties, voyages, dons à une organisation caritative, etc.), il faut en indiquer le montant.